CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 3233

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

EXTRAIT du registre des délibérations du Directoire exécutif, du premier fructidor, l'an 4 de la République française, une et indivisible.

LE Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents.

CITOYENS-LÉGISLATEURS,

En se conformant à ce que prescrit l'article IX de la loi du 22 prairial dernier, le Directoire exécutif vous a fait connoître très-régulièrement, le premier et le 16

18 viii 96

de chacun des deux mois suivans, les résultats des mesures par lui prises pour assurer aux soumissionnaires des biens nationaux l'effet de leurs soumissions, et à la République le recouvrement du prix des ventes.

Il vous envoie un cinquième état formé d'après tous les états partiels parvenus de quatre-vingt-un départemens au ministre des finances, depuis l'ouverture des ventes jusqu'au 29 thermidor dernier inclusivement.

Cet état offre pour résultat,

1°. 178,643 soumissions;

2°. 429,044,379 fr. 40 cent. en consignations;

3°. 27,652 ventes consommées;

4°. 273,258,203 fr. 96 cent. pour le montant du prix de ces ventes;

5°. 250,163,548 fr. 45 cent. en sommes payées à compte;

6°. 2,087 déchéances;

7°. Enfin, 3,966,328 fr. 90 centimes en sommes restituées aux soumissionnaires déchus.

La différence existant entre ces résultats provenans de quatre-vingt-un départemens, et ceux provenans du même nombre compris dans l'état que le Directoire vous a adressé le 16 du mois dernier, présente une augmentation,

1°. De 16,500 soumissions;

2°. De 77,352,054 fr. 23 cent. en consignations;

3°. De 9,913 ventes;

4°. De 117,667,016 fr. 80 cent. pour le prix de ces ventes;

5°. De 80,298,880 fr. 82 centimes pour paiement à compte;

6°. De 774 déchéances;

7°. Enfin, de 3,091,312 fr. 35 cent. en restitutions effectuées aux soumissionnaires déchus.

Le Directoire croit devoir ajouter quelques observations à celles consignées dans l'état joint à ce message.

En comparant d'abord le nombre des soumissions porté dans cet état avec celui porté dans l'état précédent, on pourroit être surpris en remarquant que ce précédent état présentoit en augmentation 58,279 sou-

THE NEWBERRY LIBRARY

missions, tandis que le subséquent n'en présente pour le même nombre de départemens que 16,500.

Mais cette différence provient de ce que quelques commissaires du Directoire, ayant déja eu égard aux observations que le ministre des finances leur a transmises à tous par une circulaire du 29 messidor dernier, ont fourni des relevés plus réguliers que les précédens, dans lesquels ils n'avoient pas soustrait exactement le nombre et le montant des soumissions écartées par le sort ou autrement.

En second lieu, on pourroit encore être étonné en ne voyant pas une augmentation plus sensible dans la quotité, soit des consignations, soit des paiemens effectués : mais, à cet égard, il y a eu des rectifications comme à l'égard des soumissions. D'un autre côté, la loi du 13 thermidor, relativement au paiement du quatrième quart, a un peu ralenti l'empressement des soumissionnaires, et par conséquent les consignations ; enfin elle n'a peut-être, quant au paiement, produit encore aucun effet, même dans le département de la Seine, où elle n'a été promulguée que le 18, et où par conséquent les soumissionnaires ont encore jusqu'au 18 du présent mois pour se libérer du premier terme de ce quatrième quart : mais les mesures nécessaires ont été prises pour assurer le recouvrement que cette loi a pour objet; et son exécution devant contribuer efficacement à relever le crédit des mandats, elle sera le sujet de la continuelle sollicitude du Directoire.

Signé, L.-M. REVELLIÈRE-LÉPEAUX, *président*.

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire-général, *Signé*, LAGARDE.

P. S. L'état particulier du département de la Haute-Saone, dont les résultats se trouvent en blanc dans l'état général ci-joint, vient de parvenir au ministre des

finances : il sera compris dans celui qui sera l'objet du message prochain.

Pour copie conforme.

Les représentans du peuple secrétaires du conseil des Cinq-cents, Bourdon, Ozun, Peyre, Noaille, Seres, *secrétaires*.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Fructidor, l'an IV.